

## Société | Qui sommes-nous ?



**Concevoir un nouveau média en ligne nécessite l'addition de compétences, qu'il s'agisse de la ligne éditoriale, de la définition partagée de l'outil, de la charte graphique, du choix des rubriques et de leur présentation. C'est ainsi qu'autour d'un journaliste, Joël Aubert, directeur de la publication ancien Directeur de la rédaction de Sud Ouest toute une équipe s'est constituée pour mettre en place un nouveau média d'information régional, aqui.fr.**

Aqui.fr, le site d'Informations Régionales de l'Aquitaine et de bien au-delà.  
aqui.fr est édité par la SAS Aqui!Presse.

Capital social: 8 858 €  
Adresse de la rédaction : 30 rue de la République - 33150 Cenon  
Tel. : 05 56 44 20 51 - Fax : 05 56 32 77 43  
SIRET : 45081013000028 - APE : 5813z  
N° TVA Intracommunautaire : FR 45 450 810 130 00028  
N° CPPAP : 0522 Y 90418  
ISSN : ISSN 2266-4785  
Formation - N° déclaration DIRECCTE Aquitaine : 72.33.08382.33

Président de la SAS et Directeur de la Publication: Joël Aubert.  
Conseillers: Jean-Philippe Larramendy et Nata Rampazzo.  
Webmestre : Jean-Baptiste Rey  
Intervenants et formateurs : Yann Bouffin, Roland Cayrol, Jean-Luc Gleyze...

Rédaction : Joël Aubert, Solène Méric, Sybille Rousseau, Claude Hélène Yvar et Romain Béteille

Correspondants: Mathieu Renversade, Andrea Schmitz, Mathieu de Taillac, Laura Jarry, Piotr Czarzasty, Simon Cassol, Estelle Maussion, Hélène Fiszpan, Bruno Sorin, Nicolas Vidil, Charlotte Lazimi, Olivier Darrioumerle, Malika Ouaddah, Jean-Jacques Nicomette, Félix Dufour, Aurélien Duffort, Bérénice Robert, Isabelle Camus, Thomas Guillot, Aymeric Bourlot, Stéphane Baillet, Patricia Paties Cassol, Elodie Bartélémy, Claude Hélène Yvar, Sybille Delaporte...

WebDesign et réalisation graphique : [Cobalt Informatique](#) - 33 150 Cenon

Réalisation technique : [TISI Consultant](#) - 33 150 Cenon

Hébergement : [Platine groupe Cristéal](#) - Darwin Bâtiment Nord - 87 quai des Queyries - 33 130 Bordeaux

aqui.fr est membre du Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne ([Spiil](#))

S'agissant des commentaires publiés sur le site aqui.fr par nos lecteurs, vous pouvez parfaitement, nous notifier toute difficulté à leur propos conformément aux dispositions édictées dans la Loi n° 2004 - 575 du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'Economie Numérique, notamment en son article 6 et de l'article 10 du décret n°2009-1340 du 29 octobre 2009 fixant les critères de reconnaissance des services de presse en ligne.

Pour tout signalement ou demande d'intervention de notre part, envoyer un courrier électronique à [webmestre](mailto:webmestre@aquif.fr)

## Alors, correspondants à vos claviers !

« L'autre façon de partager l'information » : Aqui! après avoir délaissé le papier, renaît aujourd'hui sur le Net avec une double ambition : informer ses lecteurs internautes, en toute indépendance, et les faire participer à l'enrichissement des informations qu'il publie.

Ce n'est pas pour céder à l'air du temps, à une mode passagère mais parce que nous avons la conviction qu'une page est en train de se tourner, celle des médias aboutis, livrés à des lecteurs, auditeurs, téléspectateurs considérés comme de simples consommateurs. Un changement aussi radical que mondial s'opère sous nos yeux.

Nous sommes entrés dans l'ère de la correspondance électronique, en temps réel. Certes, elle n'est pas et ne sera jamais la panacée ; elle autorise la distance pour peu qu'on le veuille. On pourra toujours « éteindre » l'ordinateur comme on éteint la télévision, prendre un livre, se donner le temps de la réflexion et choisir d'écrire à la plume , pour le plaisir. Reste que l'outil, une fois n'est pas coutume, permet de réagir, de participer, de faire partager ses connaissances mais aussi ses indignations.

C'est ce que nous souhaitons. Ardemment. Additionner le regard et la démarche de journalistes professionnels et des milliers de correspondants-citoyens que vous êtes. Les sujets que nous abordons, dans ce premier numéro d'AQUI ! en ligne, appellent justement l'échange , le commentaire. Qu'il s'agisse de la délicate question des OGM dont nous ouvrons le dossier, de La Poste, un service public irremplaçable, aujourd'hui soumis aux aléas de la concurrence. La succession de débats publics, nouveaux exercices d'une démocratie qui se veut participative mais dont les ambiguïtés méritent réflexion, appelle aussi vos réactions. Et bien d'autres questions encore tout aussi passionnantes. A vous donc la parole.

Joël Aubert



Joël Aubert

*Crédit Photo : [aqui.fr](#)*

*Publié sur [aqui.fr](#) le 18/10/2011*

*[Url de cet article](#)*